

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Liberté et patrie: histoire d'un drapeau

Maj Pierre Streit

Historien militaire, membre de la SVO, Directeur scientifique du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM) et membre du comité de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires (ASHSM)

Plus que tout autre objet, le drapeau symbolise un Etat. Tel que les participants de la cérémonie du 24 janvier 2009 ont pu le voir dans l'aula du Palais de Rumine, le drapeau vaudois n'est pas apparu sous cette forme sur la place de la Palud, le 24 janvier 1798.

Dès 1790 et les incidents de Rolle, un drapeau de couleur verte avec la devise « Liberté / Egalité » circule. Le vert est en effet la couleur adoptée par les révolutionnaires français. Elle sera abandonnée plus tard, lorsqu'elle sera associée avec la couleur de la livrée du comte d'Artois. En 1798, un drapeau officiel sera adopté sur un fond vert avec la devise « République / lémanique / 1798 / Liberté / Egalité ». C'est celui que vous pouvez voir flotter sur la fameuse gravure de Louis-Isaac Trinquier, place de la Palud 21, siège du Comité de réunion. Cette « République lémanique » n'a jamais existé que sur le drapeau des révolutionnaires vaudois. Lorsque, le 24 janvier, les membres du Comité de réunion traversent la place de la Palud pour aller présenter l'étendard aux délégués des villes envoyés à Lausanne les jours précédents, vous pouvez imaginer leur réaction. Ils refusent de proclamer, contrairement aux « Instructions » de La Harpe et de Perdonnet, la République lémanique. Seule une Assemblée provisoire est formée. Elle assume la transition politique jusqu'à la mise en place des nouvelles autorités à la fin du mois de mars. Vous comprenez aussi pourquoi la Révolution vaudoise de janvier 1798 a été considérée comme une affaire lémanique par les autres parties du Pays de Vaud, et n'a donc pas suscité un enthousiasme général.

Dès mars 1798, le nouveau « canton du Léman » se fonde dans la République helvétique. Ce canton n'a pas d'armoiries, conformément à l'article 8 de la Constitution helvétique du 28 mars 1798. Une cocarde tricolore est toutefois adoptée : verte, rouge et jaune, ces deux dernières couleurs étant celles du drapeau de la République helvétique.

Le drapeau actuel date du décret sur les armoiries cantonales que le Grand Conseil promulgue le 16 avril 1803 et qui reste la plus vieille loi encore en vigueur dans le canton.

Avant d'adopter le drapeau que nous connaissons, les députés refusent un projet compliqué, qui comporte une devise rédigée en latin (« Pro Libertate et foedere »,

« Pour la Liberté et l'Union ») et la représentation du chapeau de Guillaume Tell, l'épée et les mains jointes (symbole de la concorde). Ce projet comporte déjà les deux couleurs blanche et verte. Pour des motifs esthétiques probablement, les députés conservent un drapeau avec deux couleurs distinctes et une devise en lettres d'or sur fond d'argent. La particularité vaudoise consiste à avoir inscrit définitivement une devise sur le drapeau d'un Etat.



Les couleurs verte et blanche symbolisent la révolution. En France, la cocarde verte, comme « couleur de l'espoir », symbolise le début de la Révolution, avant l'adoption du tricolore. Quant à la couleur blanche, elle est arborée par les royalistes, à un moment où la France aurait pu devenir une monarchie constitutionnelle. Cette double tendance est renforcée par le devise « Liberté et Patrie ». Ces deux mots résument le chemin parcouru entre 1798 et 1803. La liberté ne prend sens que dans une communauté consciente de ses racines, une patrie vaudoise intégrée à la patrie suisse qui est alors en gestation. A l'époque, cette intégration ne va pas de soi. L'occupation du territoire suisse et vaudois par les armées étrangères, les intrigues des nostalgiques de l'Ancien Régime et les coups d'Etat qui secouent la République helvétique plongent les Vaudois dans l'incertitude quant à leur avenir. En 1800, la municipalité d'Yverdon adresse une pétition au gouvernement central pour je cite « exprimer son désir que le pays reste suisse, et que l'on repousse toutes les démarches qui tendraient à démembrer la patrie de Vaud ».

Avec l'Acte de Médiation de 1803 et la création de six nouveaux cantons, Vaud a adopté une variante du drapeau des années 1790. Lorsque, en 1803, le Grand

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne



Conseil vaudois choisit les couleurs du canton - le vert et le blanc -, il cherche moins à composer un emblème national évoquant le passé de la patrie qu'à marquer son attachement aux idées de la Révolution française. La devise « Liberté et Patrie » y apparaît en noir, mais aussi en vert. Le terme « Patrie » reflète l'indépendance du nouveau canton, alors que le terme « Liberté » est une réminiscence des années 1790. Toutefois, un message fort se dégage aussi et c'est - à mes yeux - le principal : la liberté oui, mais dans un cadre donné et synonyme d'ordre, la patrie.

Ce petit voyage dans l'héraldique et la vexillologie vaudoises n'est pas anodin à mes yeux. Vous vous rappelez tous la levée de boucliers digne des incidents de Rolle de 1790 que la perspective d'un nouveau drapeau vaudois « Liberté et Solidarité » a suscité en 2002, dans le contexte de l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Adoptée avec enthousiasme par l'Assemblée constituante du canton de Vaud le 1^{er} septembre 2000, cette proposition d'un député du grand vieux parti a suscité

une grande indignation dans la population et a souligné son attachement - inattendu pour certaines élites - à un terme apparemment désuet, la « Patrie ».

24 janvier - Retour sur la commémoration 2009 de l'indépendance vaudoise

Malgré l'épidémie de grippe et la tempête de la nuit de vendredi à samedi, la Société vaudoise des officiers a pu réunir à Lausanne une centaine de membres et invités pour cette commémoration militaire de l'indépendance vaudoise, ce samedi 24 janvier 2009.

Appuyée cette année par la fanfare de Cheseaux-sur-Lausanne et un détachement de porte-drapeaux de l'Ecole de recrues de l'infanterie de Bière, cette manifestation revêt un caractère officiel et respecte le protocole militaire. Les orateurs suivent également une certaine tradition :

Le rappel historique de Monsieur Pierre Streit, Directeur scientifique du Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM) a porté cette année sur l'origine du drapeau vaudois, nous apportant des précisions parfois surprenantes... Le brigadier Jean-Philippe Gaudin, Chef du Service de renseignement militaire, nous a orienté sur l'évolution des menaces.

Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quatro, Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud, a réaffirmé son soutien et son admiration à nos officiers.

Rendez-vous est d'ores-et-déjà donné pour la commémoration de 2010 !

Maj EMG Christophe Buache, Président SVO-Lausanne

L'engagement citoyen doit être renforcé

Près de 200 personnes sont venues garnir les rangs de la salle Atlantic à Lausanne, pour écouter la conférence de Luc Ferry, organisée par la SVO. Le philosophe et ancien ministre français de l'Éducation nationale a littéralement conquis les auditeurs avec son exposé sur le thème « Éducation et civisme ». Mandaté par Nicolas Sarkozy pour élaborer un projet de service civique visant à combattre l'individualisme et à donner l'expérience de la mixité sociale, autrefois dispensée par la conscription obligatoire, Luc Ferry a fait un réquisitoire implacable sur l'éducation moderne. Après avoir rappelé que l'éducation fut d'abord basée sur des principes aristocratiques, jusqu'à la révolution, puis méritocratique, jusqu'aux « idées » de Mai 68, il a dressé un tableau de la dérive actuelle. Une dérive qui conduit désormais l'éducation à placer l'épanouissement personnel et non pas l'acquisition des savoirs. Aux messages des deux premiers cycles de l'éducation répond désormais un « be yourself ». « En incitant les gens à rester eux-mêmes, nous les enfermons dans ce qu'ils sont », a souligné le philosophe. On



mesure totalement l'effet dévastateur du « be yourself » en comparaison du « deviens ce que tu pourrais être » républicain en vigueur avant Mai 68. Un des effets secondaires les plus pervers de cette nouvelle doctrine est que l'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social alors que les sociétés n'ont jamais été aussi multiculturelle. Un jeune bien encadré à la maison peut encore s'en sortir avec l'enseignement actuel mais pas celui qui provient d'un milieu défavorisé. Selon Luc Ferry, cette philosophie de l'éducation s'est concrétisée par l'instauration d'une pédagogie personnalisée dans nos écoles. L'engagement citoyen en a lourdement pâti. « Cette approche a provoqué un éclatement de la morale civique. Les jeunes n'ont plus de projets communs », a analysé l'ancien ministre. A l'heure où la conscience des droits l'emporte toujours, et de loin, sur celle des devoirs, trouver la formule pour redonner le goût au civisme devient une condition nécessaire à l'équilibre du vivre en commun. En Suisse, où l'armée comme la politique sont de milice, la question s'avère d'autant plus vitale. Et la SVO a un rôle important à jouer. En organisant cette conférence, la SVO a une nouvelle montré, si nécessaire, son engagement pour la société. A midi, le même jour, la SVO a organisé un repas-discussion en présence de nombreuses personnalités de la société civile, politique et militaire autour de Luc Ferry.

La SVO